

LeGardeur, le 25 février 2008

René Cyr  
Chantal Dignard  
Mylène Cyr  
Jean-Sébastien Cyr

MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU  
D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LACHENAIE  
( SECTEUR NORD )

Bonjour, je m'appelle René Cyr. Le présent mémoire a pour but de vous faire part des inquiétudes et préoccupations de ma famille et de moi-même face au projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord).

J'ai l'impression de revivre le BAPE de 2003 concernant le même projet. On se croirait dans le film "Le jour de la marmotte".

Pour commencer, j'aimerais citer la conclusion du rapport du BAPE de 2003 concernant le projet d'agrandissement de BFI.

***" A la suite de la consultation publique et au terme de son analyse du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur nord) par BFI Usine de triage Lachenaie Ltée., la commission conclut qu'il est inacceptable. Source d'iniquité sociale, ce projet est rejeté par les citoyens...."***

Aussi, on ne pourrait passer sous silence les déclarations de M. Mulcair, alors Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, lors de son passage à l'émission de Simon Durivage, au cours de laquelle, Monsieur le Ministre a déclaré qu'il n'habiterait jamais près d'un dépotoir et que le dépotoir de Lachenaie fermerait à la fin du décret actuel, soit au cours de l'année 2008.

Suite à ces déclarations, jamais j'aurais pensé encore une fois me retrouver devant le BAPE concernant le LET de Lachenaie. Voici les raisons qui ont influencées notre décision à demander une audience publique concernant ce projet.

- Défendre nos droits à un environnement sain;
- Empêcher les impacts négatifs sur notre santé;
- Préserver la valeur de nos propriétés;
- Sauvegarder notre économie régionale;
- Assurer un milieu de vie de qualité à nos enfants.

Il est difficile pour un simple citoyen d'avoir accès à toute les ressources et de disposer du temps nécessaire pour bien s'informer, questionner le promoteur, s'assurer de la pertinence des réponses fournies et de comparer avec d'autres études et où manuel, livre etc. Il y'a aussi les obligations monétaire et familiale qui nous oblige a utiliser une partie de notre temps pour aller travailler. Malgré cela, plusieurs d'entre nous ont trouvé du temps pour participer au BAPE. Je les en remercie.

Voici maintenant un extrait du « Guide canadien d'évaluation des incidences sur la santé- Volume 4 : Impacts sur la santé par secteur industriel». Ce guide est produit par Santé Canada (2004)

### *‘ 7.2.3 Les nuisances et les impacts psychosociaux*

*Les nuisances suivantes peuvent être associées à l'exploitation d'un lieu d'enfouissement sanitaire :*

*les mauvaises odeurs attribuables aux composés soufrés et aux acides organiques;  
les poussières, les particules et les déchets emportés par le vent;  
la vermine ( rats et petits mammifères sauvages ) et certains oiseaux, comme les goélands, qui sont attirés par les déchets organiques;  
l'augmentation de la circulation de véhicules lourds (bruits,poussière,risques d'accidents ).*

*Parmi les impacts sociaux les plus fréquents, notons :*

*la réduction de la valeur des propriétés résidentielles situées à proximité;  
la présence de mauvaises odeurs;  
la circulation de véhicules lourds.*

*Les impacts sociaux concernent plusieurs déterminants de la santé et peuvent entraîner des problèmes de nature psychologique (par exemple le stress, l'anxiété et l'agressivité).*

*À long terme, une dégradation de l'environnement humain et du tissu social peut survenir en absence de mesure de mitigation. Il importe par ailleurs de se rappeler que les lieux d'enfouissement sanitaire n'ont habituellement qu'une portée économique*

*mineure (peu d'emplois créés) et que ce type de projet est toujours reçu très négativement par la population concernée.”*

Suite à la première partie de ces audiences, le promoteur ne nous a pas rassuré en ce qui a trait aux impacts que le site a sur notre santé ainsi que sur notre environnement. Le nombre élevé de plaintes des citoyens qui résident dans le secteur du site d'enfouissement ne cesse d'augmenter malgré les projections démontrées lors du BAPE de 2003. Les questions que nous nous posons sont les suivantes : pourquoi le nombre d'heure d'exposition aux odeurs est beaucoup plus élevé dans les projections de cette année malgré toutes les mesures d'atténuation mises en place ? Pourquoi les citoyens du secteur se plaignent-ils de problèmes d'anxiété, de manque de sommeil, d'allergies, de picotements des yeux, d'agressivité face aux odeurs ? Je ne crois pas que les gens du secteur de la Presqu'île soit tous aux prises avec une phobie collective.

Nous croyons sincèrement que le bien être des gens qui habitent près du LET BFI de Lachenaie, le droit à un environnement sain, le droit de nos enfants d'avoir un milieu de vie de qualité et ce pour les années à venir doivent avoir la priorité face à des intérêts financiers. Il existe d'autres méthodes pour l'élimination des déchets que l'empilement de ceux-ci. C'est la solution la plus facile. C'est pour ces raisons que nous demandons la fermeture définitive du LET de Lachenaie, conformément au décret de 2003.

Pour votre information, vous trouverez ci-joint le mémoire que nous avons déposé lors des audiences publiques de 2003 à être considéré conjointement avec le présent mémoire pour ne former qu'un seul mémoire.

Merci

---

### **MÉMOIRE 2003**

Bonjour je m'appelle René Cyr. Le présent mémoire a pour but de vous faire part de mes inquiétudes et préoccupations face au projet d'agrandissement du site d'enfouissement des déchets de B.F.I. à Lachenaie.

Depuis quelques années, odeurs, bruits la nuit, goélands, problèmes respiratoires, et picotements des yeux font partis de notre quotidien. J'ai quitté le quartier St-Michel à Montréal à cause de la poussière, du bruit et des odeurs provenant du site d'enfouissement de la carrière Miron. Comprenez que de se retrouver dans le même genre d'environnement n'est point intéressant. Il y a quelques années un de mes enfants est décédé suite à de graves problèmes de santé. La raison de ces problèmes : Mutation Génétique. Maintes et maintes questions ont été posées aux médecins pour savoir la cause de cette mutation.

Plusieurs facteurs peuvent en être la cause. L'exposition de la mère, durant la grossesse, à des matières dangereuses peut être une des causes. Nous savons que B.F.I. dispose sur son site de toutes sortes de déchets dangereux. Si des odeurs nous parviennent, est-ce que d'autres "choses" peuvent nous atteindre ? Nous pouvons toujours poser la question, mais nous savons qu'aucune compagnie ne va se pavoiser si une erreur se produit. A plusieurs reprises, des boues fécales sans aucun traitement ont été envoyées au site de Lachenaie par la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal. Ces boues sont un concentré de multitude de bactéries et de microbes qui sont transportés par les vents. Imaginez la dispersion sur la population lorsque le "tas" aura 55 mètres de hauteur ! Le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie est justifiable seulement pour B.F.I. Je ne crois pas que ce soit dans leurs intentions de trier et de recycler les déchets qui produisent des biogaz. Nous savons que B.F.I., par l'entremise de Gas Métropolitain, a approché différentes entreprises pour leur vendre leur biogaz.

Donc il faut de la matière décomposable pour en produire. De plus, avec le protocole de Kyoto. Certaines compagnies obtiendront des "crédits CO2". Ces crédits peuvent être vendus à d'autres compagnies qui ne veulent pas ou qui ne peuvent réduire leurs rejets à l'atmosphère. Nous voyons bien que tri et récupération vont à l'encontre de leur approche commerciale.

Le projet d'agrandissement de B.F.I. de Lachenaie n'apporte aucun plus à la population environnante. Au contraire, les odeurs qui nous empêchent de profiter de notre été, les bruits la nuit qui nous empêchent de dormir, la vermine, quelle que soit dans les airs et sur la terre, dégrade notre milieu de vie.

Projet comme celui de B.F.I. hypothèque notre avenir pour au moins les 50 prochaines années. La valeur de nos maisons mais surtout notre qualité de vie, notre santé et l'avenir de nos enfants seront très affectés et ce à différents niveaux. J'aimerais la voir la réaction de certaines personnes lorsque par une belle journée chaude et ensoleillée de notre court été, alors que tu te prépares à un beau et bon souper à l'extérieur dans ta cour sur ta terrasse et que Hop! l'odeur de pourriture dégagée par le dépotoir de B.F.I. t'attaque et t'agresse. Ça te coupe l'appétit et tu finis par retourner à l'intérieur mais gare à toi si tes fenêtres sont ouvertes, tu ne t'en sortiras pas et tu respireras quand même l'odeur et quoi d'autre ?

Aucun projet d'agrandissement n'est acceptable. Agrandir le site c'est aller vers la facilité. Il faut sensibiliser les industries, la population et les autorités aux problèmes causés par les déchets et favoriser le tri et le recyclage. Ces sites d'enfouissement ne devraient pas se trouver près des zones résidentielles (encore moins près d'un hôpital). Aucune étude ne peut prouver que vivre 50 ans près d'un site contaminé ne cause aucun problème pour la santé, tant physique que psychologique, et ne peut non plus prouver qu'il n'y a aucun inconvénients.

Du côté de B.F.I. on croit qu'il n'y a pas d'études qui ont été réalisées à cet effet cela veut dire qu'il n'y a rien à craindre. Désolé, mais en tant que

personne des puis affectées par les opérations de B.F.i. 'ai peur des conséquences. Comment se fier à une compagnie qui nous affirme ne pas pouvoir mesurer le H<sub>2</sub>S sauf en utilisant des chromatographes, alors que des instruments de mesure en PPB existent et sont accessibles. On nous cache des choses. Pour toutes ces raisons, Madame la Présidente, nous nous opposons fortement à l'agrandissement du site de Lachenaie.

Merci,

René Cyr  
Chantal Dignard  
Mylène Cyr  
Jean-Sébastien Cyr

N .B. : Il serait intéressant d'aller voir ce qui est proposé pour les nez électroniques à la station d'épuration des eaux usées de la ville de Montréal et aussi de s'informer de l'utilisation de bio-filtre pour éliminer les odeurs.